**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarantième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République du Zimbabwe**

(Genève, le mercredi 26 janvier 2022 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 05 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Le Mali souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la République du Zimbabwe et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Ma délégation salue la bonne coopération du Gouvernement zimbabwéen avec les mécanismes des droits de l’Homme, notamment le Conseil des droits de l’Homme, les organes conventionnels et les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales.

Nous apprécions tout autant la soumission régulière de ses rapports au titre des instruments juridiques régionaux et internationaux et l’encourageons à persévérer dans cette voie.

Par ailleurs, ma délégation relève, pour s’en féliciter, les progrès réalisés dans le cadre de l’exécution du programme d’alimentation scolaire local et salue l’extension envisagée dudit programme aux écoles secondaires.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande au Zimbabwe de :

- Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.*

Le Mali souhaite plein succès au Zimbabwe dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.